

LES GÉOMÈTRES-EXPERTS S'ADAPTENT AU COVID ET AUX NOUVELLES RÉALITÉS D'URBANISME

L'Union nationale des géomètres-experts (UNGE) de Rhône-Alpes a débattu de façon virtuelle, des conséquences du Covid sur les cabinets, et de l'adaptation aux nouvelles réglementations d'urbanisme.



Augustin Levin, président de l'Union nationale des géomètres-experts de Rhône-Alpes©

L'UNGE de Rhône-Alpes tenait son assemblée générale le 20 novembre dernier. Une AG forcément dématérialisée mais qui a tout de même permis de rassembler plus de 50 professionnels. « En AuvergneRhône-Alpes, nous rassemblons 120 structures qui adhèrent au syndicat, soit quelque 180 géomètres-experts. Le taux d'adhésion est de l'ordre de 66 % », explique Augustin Levin, président de l'UNGE.

Dans l'actualité de la profession, il a évidemment été question du Covid. La première période de confinement a notamment beaucoup impacté les cabinets. « Nous ne pouvions pas mener les opérations de bornage, les chantiers étaient fermés... Le mois d'avril a vu une baisse sensible de chiffre d'affaires pour les structures, qui ont mis en place du chômage partiel. Très peu de nos adhérents ont eu recours au report de charges ou au PGE (10 à 15 % des structures). Le second confinement est moins difficile puisque les chantiers restent ouverts, et on peut aussi se rendre chez les particuliers, à condition de bien respecter les gestes barrières ».

LA PROFESSION CONFIANTE MALGRÉ LA COVID

L'activité de la profession serait, selon Augustin Levin, sensiblement identique à celle observée au quatrième trimestre 2019. « Globalement, un peu moins de 52 % des cabinets pensent observer une baisse de CA, 40 % pensent qu'il sera stable, et 8 % l'estiment à la hausse. »

Malgré une vision assez confiante en l'avenir, l'interrogation demeure sur les mises en chantier à venir. « La crainte est à double titre. La première c'est la baisse sensible des mises en chantier d'immeubles de bureaux. L'autre c'est l'industrie, qui va moins investir dans les projets d'extension. Cela pourrait impacter nos chiffres d'affaires, puisque l'immobilier d'entreprise peut représenter 25 % à 30 % de notre activité. Sur les bâtiments publics, il doit y avoir une commande importante, mais on sent une certaine inertie, un peu inquiétante. »

C'est donc les besoins des particuliers qui devraient assurer l'activité des géomètres-experts, notamment, selon les dires du président de l'UNGE, parce que les confinements ont généré un besoin d'espace. Un exode hors des villes qui a permis aux cabinets situés en zones périurbaines de générer de l'activité : création de lotissements, division de propriétés, ... « Sur mon secteur de l'Est lyonnais, cette activité provoque une hausse de

l'ordre de 20 % du CA ».

L'activité pourrait cependant être ralentie par le durcissement des prêts, notamment pour les primoaccédants.

UNE DÉMARCHE PROACTIVE FACE AUX RÉFORMES

Face aux zones d'ombres, la profession a souhaité être proactive, notamment en se rapprochant des autres syndicats professionnels. « Nous sommes une petite profession. Pour être entendus, nous nous sommes rapprochés des architectes, des économistes de la construction, ou encore des ingénieurs-conseils. Nous voulons rassembler tous ceux qui gravitent dans la filière bâtiment et ingénierie, pour réfléchir à ce que sera le monde d'après en matière d'urbanisme. Avec l'apparition de nouveaux besoins et de nouvelles exigences en matière de développement durable, nous devons nous positionner. »

Augustin Levin fait référence au projet ZAN (Zéro artificialisation nette), qui va limiter l'artificialisation des terrains, et ne plus rendre possible leur imperméabilisation. « Ces tendances lourdes qui vont freiner l'urbanisation et l'étalement urbain sont pour nous de gros enjeux. Nous devons nous adapter aux nouvelles réalités et aux nouvelles contraintes administratives qui concernent le droit des sols. On doit construire au-

aujourd'hui sur des surfaces beaucoup plus petites, et donc adopter une

conception architecturale beaucoup plus fine. » ■

par Caroline Thermoz-Liaudy

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Un découpage géographique différencié entre l'ordre et le syndicat

Si au moment de la fusion des régions, l'ordre professionnel des géomètres-experts est resté sur le périmètre de Rhône-Alpes, le syndicat s'est calqué sur les nouvelles régions administratives.

